



NOTE D'INFORMATION N° 094-22 /MBPE/DGD/DRC DU 14 JUIN 2022

A Mesdames et Messieurs :

- Le Directeur de l'Analyse des Risques du Renseignement et de la valeur (DARRV)
- Le Directeur des Services Aéroportuaires (DSA)
- Les Directeurs Régionaux (DR)
- Le Directeur des services douaniers du Port et des services spéciaux (DSDPSS)
- La Directrice des Régimes Economiques (DRE)
- Le commandant du Groupe d'Intervention et de Recherche d'Abidjan (GIRA)
- Le commandant de l'Unité Mobile d'Intervention (UMIR)

Objet : Opération CRIPHARM 7

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les Bureaux Régionaux de Liaison chargés du Renseignement pour l'Afrique de l'Ouest (BRLR-AO) et du Centre (BRLR-AC), organisent du **13 au 22 juin 2022**, la septième opération de lutte contre la Criminalité Pharmaceutique dénommée « Opération CRIPHARM 7 ».

Cette activité se déroulera sur toute l'étendue de la région Occidentale et Centrale de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD) et mobilisera vingt quatre (24) administrations douanières.

J'invite en conséquence, l'ensemble des services opérationnels à renforcer les contrôles en vue de la recherche et la répression du trafic illicite des médicaments et autres produits de pharmacie.

Pour garantir une meilleure participation de notre administration à ladite opération, l'ensemble des saisies réalisées doivent impérativement être inscrites au Procès-verbal Simplifié (PVS) et être portées à la connaissance du **Commandant DOBOEHLOUI Didier**, Chef de Bureau des Investigations et du Renseignement Douanier (Email doboloui_didier2009@yahoo.fr; contact :0777738683), en vue de leur inscription dans les statistiques des saisies du Réseau douanier de lutte contre la fraude (CEN) de l' organisation Mondiale des Douanes.

Le Directeur Général

